

26 septembre 2019

À l'attention de la présidence de l'université de Lyon, de la présidence de l'université Lyon 1, et de monsieur le recteur de l'académie de Lyon

Et pour information : messieurs les présidents de la direction de la recherche et des études doctorales, de l'école doctorale 512 et monsieur le chargé de mission égalité diversité de Lyon 1,

Nous attirons votre attention sur la situation inacceptable et absurde dans laquelle se trouve une ancienne doctorante de l'université de Lyon, Gwladys Fernandes, qui a soutenu sa thèse le 18 juin 2019. L'université Lyon 1 lui refuse la délivrance de l'attestation de réussite nécessaire à l'attribution de son diplôme de doctorat. Par cette lettre, nous exprimons notre solidarité pleine et entière à notre collègue et vous demandons de débloquent rapidement sa situation.

Voici un rappel des faits. Gwladys Fernandes a corrigé manuellement les termes masculins inadéquats sur le procès verbal de soutenance, puisque les services de la DRED de Lyon 1 lui ont signifié qu'une modification informatique n'était pas possible. Son jury de thèse a rempli le-dit document en connaissance de cause, et lui a attribué dans son rapport manuscrit, le « grade de doctoresse ». Suite à cela, le vice-président recherche, Fabrice Vallée exige que ce document soit rempli à nouveau par les membres du jury, sans modifications manuelles rectifiant les termes masculins inadéquats. Il exige également que la présidente du jury écrive de nouveau son rapport (qui pour rappel est manuscrit), en attribuant à Gwladys Fernandes non pas le grade de doctoresse, mais celui de docteur.

Nous, membres de la communauté universitaire, demandons par cette lettre la féminisation systématique de tous les termes du procès verbal des soutenances de thèse de l'université de Lyon, et l'assurance que cette féminisation, lorsqu'elle fait défaut et qu'elle est corrigée par la doctorante ou un.e membre de son jury, n'aura plus aucune conséquence sur la délivrance de l'attestation de réussite au diplôme de doctorat par l'université Lyon 1. Nous demandons également que la féminisation de tout ou partie du rapport manuscrit rédigé par le.la président.e du jury après soutenance, et incluant l'attribution écrite le cas échéant du grade ou titre de doctoresse (ou docteur), n'ait aucune conséquence sur la délivrance de l'attestation de réussite au diplôme de doctorat. Nous demandons enfin que les membres du jury, et notamment leur président.e, soient enjoint.e.s par l'université Lyon 1 à utiliser le terme doctoresse (ou docteur) pour désigner le grade ou titre attribué à une doctorante, ainsi qu'à toute personne désirant être désignée par ce terme.

Nous vous rappelons que l'université Lyon 1 s'est engagée dans une charte approuvée par le CA du 27 mars 2018 à « rédiger les documents administratifs et des textes où figurent le féminin et le masculin, ou par défaut des formes épiciques, et ne comportant pas de formulation discriminante pour l'un ou l'autre sexe », qu'au titre de la labellisation AFNOR, l'université s'est engagée à lutter contre toute forme de discrimination, notamment sexiste ou de genre.

Nous refusons que cette situation inadmissible perdure ou soit reproduite à l'avenir. Nous affirmons que l'emploi du genre féminin ne saurait menacer l'attribution du diplôme de doctorat. Nous trouvons inacceptable et absurde qu'une femme ou toute personne le souhaitant et ayant la validation scientifique de son jury de thèse ne puisse être désignée par le terme doctoresse sans se voir refuser son diplôme.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, qui mettra terme à des situations discriminantes inacceptables et qui n'ont que trop duré.

Filipe Bellio Da Nobrega (doctorant ENSL)
Pierre Beneteau (BIATSS, UCBL1)
Itai Ben Yaacov (PU, UCBL1)
Félix Beroud (doctorant, UCBL1)
Aurélie Bidet-Caulet (doctorante, UCBL1)
Salomé Blain (doctorante, UCBL1)
Thomas Blossier (MCF, UCBL1)
Vincent Borrelli (MCF, UCBL1)
Eric Boutroy (MCF, UCBL1)
Ariane Carrance (doctorante, UCBL1)
Maria Carrizosa (MCF, UCBL1)
Alain Castera (IP2I, CNRS)
Gauthier Clerc (doctorant, UCBL1)
Anaïs Choulet (doctorante, Lyon 3)
Sylvie Commaret-Scott (PRAG, UCBL1)
Alexandra Corneylie (Ingénieure, CNRS UMR5292)
Claude Danthony (MCF, ENSL)
Kiriaki Dariva (doctorante, UCBL1)
Yohann De Castro (PU, ECL)
Benoît Dejoncheere (post-doctorant, University of Alberta)
Fabien De Marchi (MCF, UCBL1)
Olivier Dezellus (MCF, UCBL1)
Olivier Druet (DR, ICJ)
Thibault Espinasse (MCF, UCBL1)
Lola Etiévant (doctorante, UCBL1)
Anne-Laure Fougères (PU, UCBL1)
Quentin Gazda (doctorant, UCBL1)
Ivan Gentil (PU, UCBL1)
Thomas Gérard (doctorant, UCBL1)
Samuel Guerin (doctorant, UCBL1)
Auguste Hébert (AGPR, ENSL)
Marion Jeannin (doctorante, UCBL1)
Octave Lacourte (doctorant, UCBL1)
François Lê (MCF, UCBL1)
Nicolas Lechopier (MCF, UCBL1)
Hélène Leman (CR, ENSL)
Yohana Lévêque (MCF, UCBL1)
Célia Loriette (doctorante, UCBL1)
Mickaël Maazoun (doctorant, ENSL)
Véronique Maume-Deschamps (PU, UCBL1)
Julien Melleray (MCF, UCBL1)
Qionqiong Pan (doctorante, UCBL1)
Félix Parraud (doctorant, ENSL)
Anthony Pecqueux (CR CNRS 5283)

Fabien Perrin (MCF, UCBL1)
Anne Perrut (MCF, UCBL1)
Rémy Poudevigne (doctorant, UCBL1)
Marina Poulet (doctorante, UCBL1)
Mickaël Postic (doctorant, UCBL1)
Agathe Pralus-Durand (doctorante, UCBL1-ENSL)
Simon Robert (doctorant, UCBL1)
Valentine Roos (AGPR, ENSL)
Lou Seropian (doctorante, UCBL1)
Jean-Claude Sikorav (PU, ENSL)
Mélanie Theillière (doctorante, UCBL1)
Garry Terii (doctorant, UCBL1)
Caterina Vâlcu (doctorante, UCBL1)
Hugo Vanneuville (post-doctorant ETHZ)
Daniel Vargas-Montoya (doctorant, UCBL1)
Fabien Vignes-Tourneret (CR, ICJ)
Simon Zugmeyer (doctorant, UCBL1)